FICHE 8

La Justice empêchée

Zola, traduit devant la justice, est condamné au maximum de la peine. Le procès est cassé pour « vice de forme » et un nouveau procès a lieu à Versailles. Pour éviter l'étouffement, Zola fait défaut et, condamné, se réfugie le 18 juillet 1898 en Angleterre pour ne pas que lui soit signifiée une condamnation qui deviendrait de ce coup effective. Il y restera jusqu'en juin 1899...

Peu de jours avant ce départ en exil, le nouveau ministre de la Guerre, Cavaignac, avait donné à la tribune de la Chambre des députés, le 7 juillet, les « preuves » de la culpabilité de Dreyfus. Des preuves dont une pièce sera reconnue peu après comme étant un faux fabriqué par l'État-major. Cette découverte, l'arrestation et la mort mystérieuse du lieutenant-colonel Henry qui assume seul la faute, rend la révision inévitable. La Cour de cassation est saisie à la fin du mois d'octobre et ouvre une enquête. Les antidreyfusards, sachant qu'elle aboutira inévitablement à une révision, tentent de l'empêcher en jetant le discrédit sur les magistrats de la Chambre criminelle, en charge du dossier. Une loi est alors proposée dans le but de dessaisir cette chambre et de confier les dossiers aux chambres réunies de la Cour suprême. Mais la manœuvre échoue et la révision est proclamée le 3 juin 1899. Zola rentre d'Angleterre et Dreyfus de l'île du Diable pour être à nouveau jugé. Le nouveau procès se tient à Rennes en août et septembre 1899 et aboutit à une nouvelle condamnation, avec « circonstances atténuantes ».

Pendant cette année et demie, de février 1898 à septembre 1899, partisans et opposants de la révision du procès du capitaine Dreyfus s'affrontent. Dans le premier camp prennent rang les « dreyfusards », partisans de l'innocence de Dreyfus et les « révisionnistes », partisans de la révision d'un procès illégal indépendamment de la question de l'innocence ; dans le second, ceux qui considèrent que Dreyfus ne peut être que coupable parce qu'il a été jugé tel, ceux qui défendent l'idée de l'infaillibilité des tribunaux militaires et ceux qui pensent que Dreyfus ne peut être qu'un traître puisqu'il est juif ou que le combat pour la révision n'est que l'expression d'un manque de patriotisme. S'affrontent ici deux visions du monde : celle du Droit et de la Justice, de l'Humanité et de la défense des Droits de l'Homme contre celle de la Raison d'État et de l'ordre.

Après la nouvelle condamnation de Dreyfus, le gouvernement, pour en finir, propose de gracier le condamné et de le rendre à sa famille. Peu après, est proposée une loi d'amnistie, qui sera votée en décembre 1900, et qui met fin à tous les procès liés à l'affaire Dreyfus : le procès Zola qui demeurait en suspens, le procès intenté à Picquart, le procès de Joseph Reinach contre la veuve Henry, etc. Les coupables ne seront jamais punis, à l'image d'Esterhazy, qui, libre, finira ses jours en Angleterre, ou des hommes de l'État-major qui, bien qu'ayant fabriqué la culpabilité d'un innocent et l'innocence d'un traître, continueront leur carrière en toute tranquillité.

Pour prolonger :
- Vincent Duclert, *L'Affaire Dreyfus,* Paris, La Découverte, 2018.
- Benoit Marpeau, *L'Affaire Dreyfus,* Paris, Ellipses, 2017.
- Philippe Oriol, *L'Affaire Dreyfus de 1894 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Antidreyfusisme = antisémitisme ?

Pour beaucoup ce fut le cas et l'innocence ne pouvait être envisageable puisque Dreyfus était juif. Tel sera le cas de beaucoup de catholiques qui considéraient que Dreyfus était un moderne Judas et de nombreux autres que la question religieuse ne préoccupaient pas particulièrement mais qui trouvaient dans l'antisémitisme de quoi servir leurs intérêts. SI tel fut le cas, il est important de savoir que nombreux furent les antidreyfusards qui furent des « modérés » et qui refusèrent d'entrer dans ce type de considérations et en dénoncèrent même parfois la bêtise et le danger. De même, il y eut même un certain nombre de dreyfusards antisémites qui s'engagèrent pourtant dans la défense de Dreyfus parce qu'ils jugeaient le droit bafoué et que cette question dépassait à leurs yeux toutes les autres.

Activités élèves

Avant la visite

1 Pendant l'Affaire, les dreyfusards s'engagèrent par diverses voies : le livre et la brochure, la prise de parole en public lors de meetings, la déclaration personnelle (lettres aux journaux) et les listes de protestations. Voici le texte des deux premières protestations publiées au lendemain de « J'Accuse… », en janvier 1898 :

« Les soussignés, protestant contre la violation des formes juridiques au procès de 1894 et contre les mystères qui ont entouré l'affaire Esterhazy, persistent à demander la révision »

et :

« Les soussignés, frappés des irrégularités commises dans le procès Dreyfus de 1894, et du mystère qui a entouré le procès Esterhazy, persuadés d'autre part que la nation tout entière est intéressée au maintien des garanties légales, seule protection des citoyens dans un pays libre, étonnés des perquisitions faites chez le lieutenant-colonel Picquart et des perquisitions non moins illégales attribuées à ce dernier officier, émus des procédés d'information judiciaire employés par l'autorité militaire, demandent instamment à Monsieur le ministre de la Justice la révision du procès Dreyfus. »

Pourquoi, à votre avis, les dreyfusards pouvaient-ils dire, ce faisant, avoir lanc[é] deux adresses, « l'une pour être signée par le petit nombre, l'autre pour être signée par le grand nombre » ?

2 Le jour même où Zola allait comparaître pour son deuxième procès, Ernest Judet, dans *Le Petit Journal*, publiait un article sur le père de Zola dans lequel il révélait que François Zola, avait, dans sa jeunesse, commis un petit larcin. Il y écrivait que Zola était « un sot, […] un vaniteux, un affamé de vice, un passionné d'ordure » et que « la clef de sa conduite » et « le secret de sa chute » devaient avoir « une cause plus profonde, quelque tache sinistre, quelque mystère inouï, quelque fêlure inconnue, quelque honte corruptrice ». François le « voleur » expliquait Émile l'« anarchiste » et tel était le fils, « insulteur de l'armée », d'un père qui l'avait volée ! »

- Comment Judet, écrivant cela, joue-t-il, par ironie, avec les principes du Naturalisme ?
- Que vous évoque ce genre de procédé de polémique ?
- Comment, dans la réponse que fera Zola et dont un extrait est donné à la suite, s'exprime sa détresse face à une telle attaque ?

Il s'agissait de me tuer, on a déshonoré la mémoire de mon père, afin de m'ouvrir le cœur en quatre et d'en faire couler tout mon sang. Il suffisait de lire les dossiers pour voir s'en dresser la figure d'un vaillant et d'un laborieux, et on ne les a lus que pour en extraire la pièce empoisonnée et menteuse. L'homme dormait depuis plus d'un demi-siècle dans sa tombe vénérée, on l'en a réveillé, on lui a craché à la face. Et même s'il y a eu, dans l'existence de cet homme, une heure de folie, et que cette heure fût ignorée de tous, rachetée par une vie d'éclatant travail, est-ce que ce n'est pas abominable d'avoir jeté cela en pâture aux basses passions politiques, d'avoir abusé du secret dont on avait la garde, en falsifiant, en mentant, en faisant un crime monstrueux d'une faute obscure, inexplicable, qui n'est même pas prouvée.

Pendant la visite

3 Cherchez dans le musée ce qui a trait au père de Zola ?
- Qui était-il ?
- Comment comprenez-vous les deux images données à la suite (rez-de-chaussée du musée et premier étage : « mort de Zola ») ?

Photographie de Zola. Vers 1900.

Zola sur son lit de mort dans son appartement parisien.

Avant la visite

4 Le faux découvert, Henry sera arrêté et retrouvé mort le lendemain, la gorge tranchée (voir introduction).

Que pensez-vous des différences de traitement de cet événement dans les dessins donnés à la suite ?

Le Progrès illustré, 11 septembre 1898.

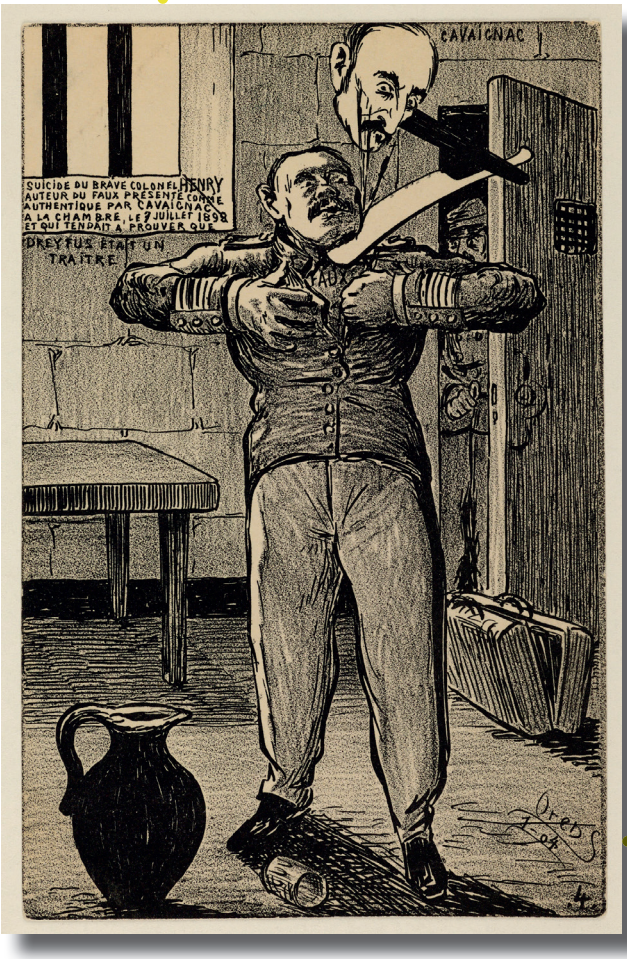

Carte postale d'Orens.

Pendant la visite

5 Vous trouverez, au premier étage du musée, un film de 1899 réalisé par Méliès.

• Comment Méliès traite-il l'événement de la mort d'Henry ?

Avant la visite

6 Henry, mort, sera glorifié par les antidreyfusards. Il avait fait un faux, certes, expliqueront-ils, mais un « faux patriotique », un faux, « afin d'éviter d[e]fournir [de vrais documents] dont la divulgation eût pu compromettre, et nos relations extérieures et la sûreté de l'État (Rochefort), un faux fait « pour le bien public », la « simple reproduction publique, comme l'édition populaire d'une vérité absolue »... Une vérité [...] expurgée et réduite à des proportions qui lui permissent de paraître devant tous », une de ces falsifications « utile[s], s'il est vrai qu'en certains sujets la foule est une enfant et l'opinion publique une véritable mineure. » (Maurras)

• Que pensez-vous de cette argumentation ?

• Comment procède ici Maurras pour justifier l'injustifiable ?

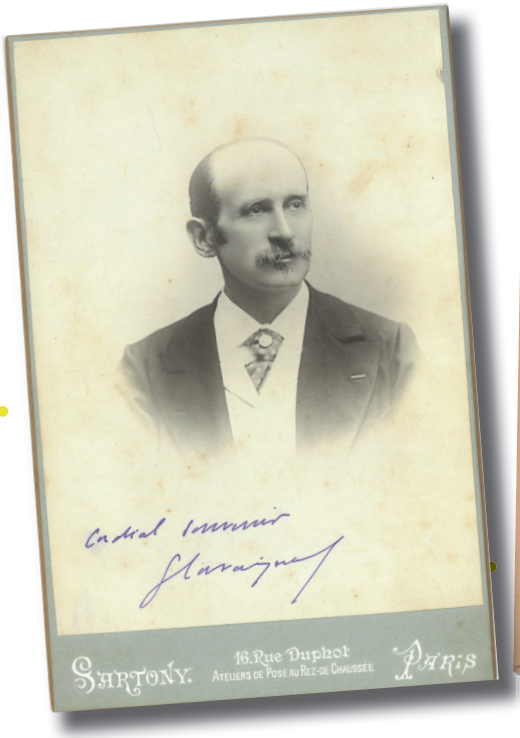

Pendant la visite

7 Retrouvez, dans le « générique » du musée ces trois personnages.

- Qui sont-ils ?
- Faites pour chacun une rapide biographie.

Avant la visite

8 Au lendemain de la seconde condamnation de Dreyfus, Zola écrit dans *L'Aurore* :

Je suis dans l'épouvante. Et ce n'est plus la colère, l'indignation vengeresse, le besoin de crier le crime, d'en demander le châtiment, au nom de la vérité et de la justice ; c'est l'épouvante, la terreur sacrée de l'homme qui voit l'impossible se réaliser, les fleuves remonter vers leurs sources, la terre culbuter sous le soleil. Et ce que je crie, c'est la détresse de notre généreuse et noble France, c'est l'effroi de l'abîme où elle roule.

Et au lendemain de la grâce, Zola, toujours dans *L'Aurore*, écrit une lettre ouverte à Lucie Dreyfus :

Nous autres, madame, nous allons continuer la lutte, nous battre demain pour la justice aussi âprement qu'hier. Il nous faut la réhabilitation de l'innocent, moins pour le réhabiliter, lui qui a tant de gloire, que pour réhabiliter la France, qui mourrait sûrement de cet excès d'iniquité.

Réhabiliter la France aux yeux des nations, le jour où elle cassera l'arrêt infâme, tel va être notre effort de chaque heure. Un grand pays ne peut pas vivre sans justice, et le nôtre restera en deuil, tant qu'il n'aura pas effacé la souillure, ce soufflet à sa plus haute juridiction, ce refus du droit qui atteint chaque citoyen. Le lien social est dénoué, tout croule, dès que la garantie des lois n'existe plus. Et il y a eu, dans ce refus du droit, une telle carrure d'insolence, une bravade si impudente, que nous n'avons pas même la ressource de faire le silence sur le désastre, d'enterrer le cadavre secrètement, pour ne pas rougir devant nos voisins. Le monde entier a vu, a entendu, et c'est devant le monde entier que la réparation doit avoir lieu, retentissante comme a été la faute.

- Comment, dans ces deux extraits, Zola exprime-t-il son épouvante et sa détresse ?
- Comment élargit-il le débat et quelle principale idée défend-il ?

9 Voici une image dreyfusarde qui était distribuée dans la rue à la fin de 1898.

- Comment Dreyfus, Picquart et les dreyfusards sont-ils représentés ?
- Comment sont présentés les hommes de l'État-major ?
- Comment, dans l'image suivante, « Histoire d'un traître », sont présentés les dreyfusards ?
- Comment s'y traduit l'antisémitisme ?
- Comment Zola est-il représenté ?
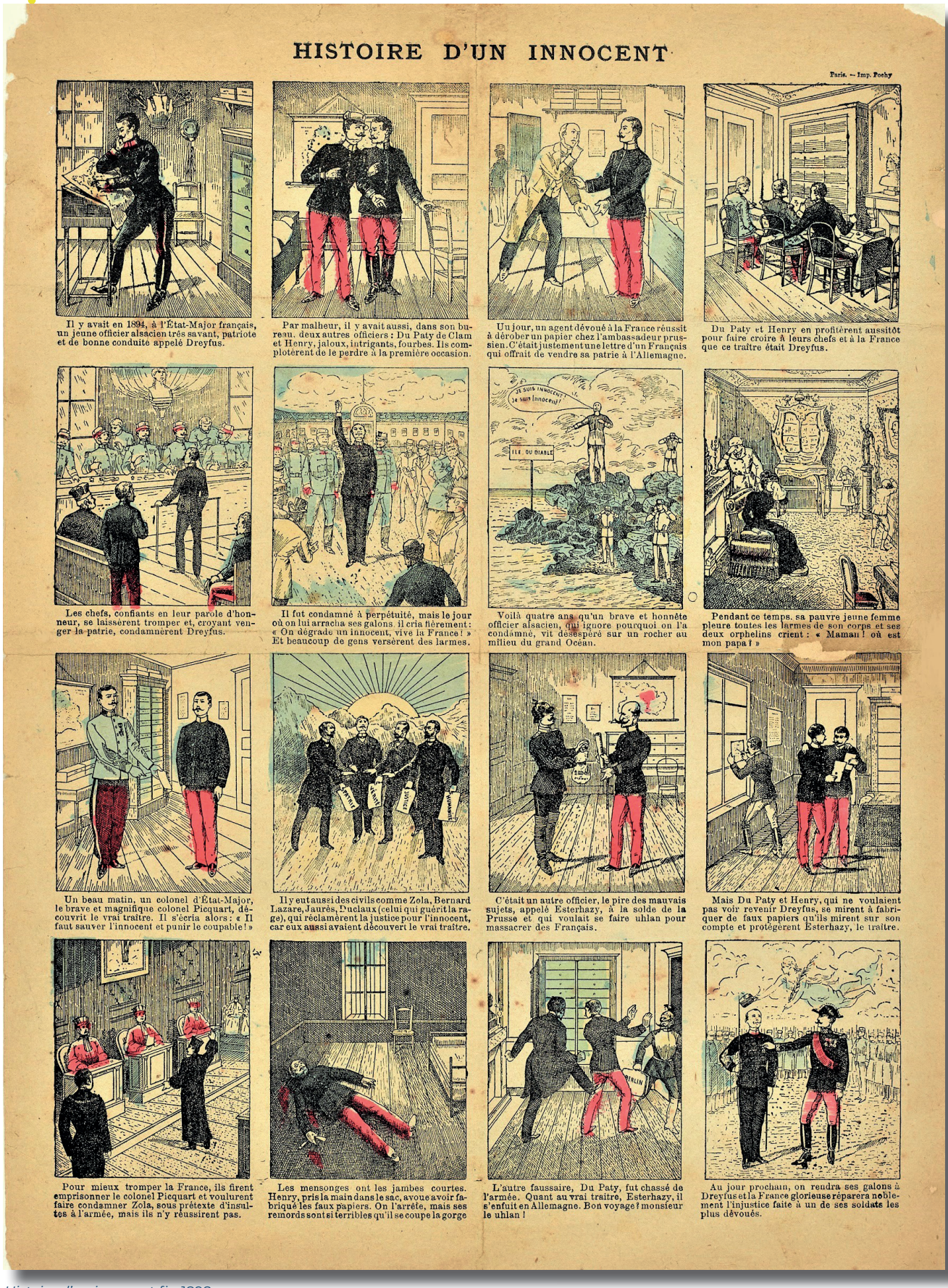
Histoire d'un innocent, fin 1898.

PRIX : O Fr. 10

IMAGE FRANÇAISE

L'histoire que nous allons raconter est déjà connue dans tout l'univers. C'est celle d'un misérable qui eut l'âme assez vile pour trahir son pays. Il est vrai qu'il était Juif.

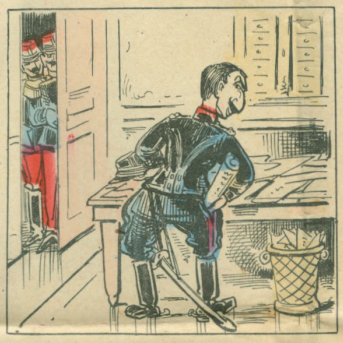

Au lieu de vendre des lorgnettes ou de flouer à la Bourse, à l'exemple de ses pareils, ce bandit, nommé Dreyfus, devint officier d'État-Major. Il en profita pour vendre nos secrets à l'Étranger.

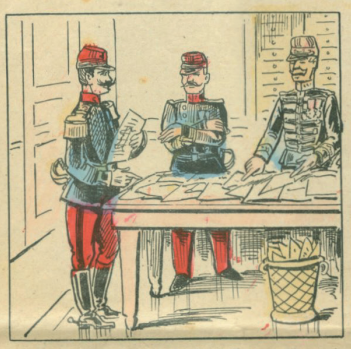

Mais bientôt on constata des fuites. Une surveillance très étroite fut organisée, et, au bout de plusieurs mois, on acquit la conviction que Dreyfus, nouveau Judas, était coupable du crime de trahison.

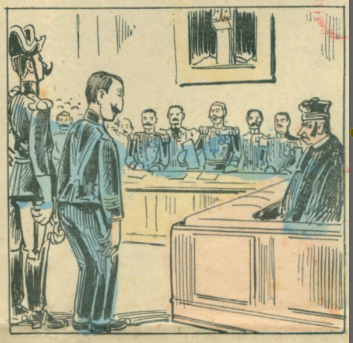

Confondu par les témoignages écrasants de vingt-trois officiers, Dreyfus, malgré les efforts désespérés de son avocat, Me Demange, fut déclaré coupable à l'unanimité, et condamné à la déportation perpétuelle.

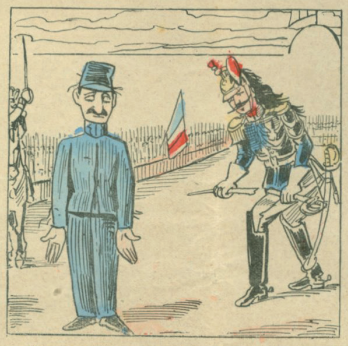

Un pauvre soldat, un peu pris de boisson, qui menace son caporal, est impitoyablement fusillé. Le Traître, lui, eut la vie sauve. Le jour de sa dégradation, il cria qu'il était innocent et qu'on en aurait la preuve dans trois ans.

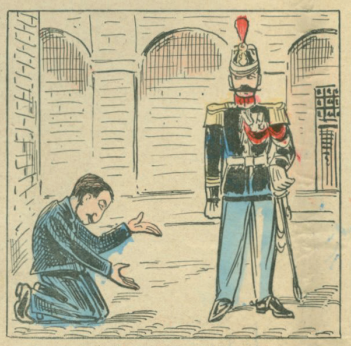

Cependant, bientôt après, le remords le prit, et il avoua son crime au capitaine Lebrun-Renaud.
« Si j'ai livré des documents, dit-il, c'était pour en avoir de plus importants. »

Au moment où on embarquait Dreyfus pour l'île du Diable, les Juifs soulevèrent une émeute pour essayer de le faire évader. Furieux et désespérés, ils crièrent que c'était un martyr, et ils jurèrent qu'il rentrerait en France triomphant.

Trois ans après, selon la prophétie du traître, un sénateur nommé Scheurer-Kestner découvrit tout à coup que Dreyfus était innocent. D'où lui vint cette inspiration subite?

Un certain nombre d'hommes politiques, plus ou moins compromis dans le Panama et autres affaires louches, accoururent chez Scheurer. « Nous ne demandons qu'à croire à l'innocence de Dreyfus, dirent-ils; mais il faut d'abord nous éclairer. »

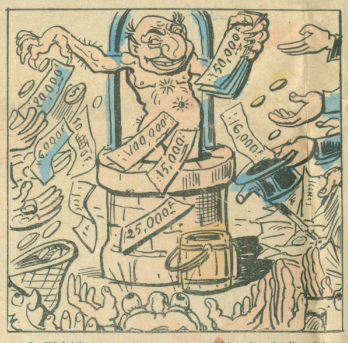

La Vérité leur apparut presque aussitôt, entourée d'un éclat métallique qui les convainquit sur-le-champ. « De la lumière! » crièrent-ils à pleins poumons; et c'est ainsi que le Syndicat fut formé.

Mathieu Dreyfus, frère du Traître, et industriel en Allemagne, ouvrit les hostilités en publiant une lettre dans laquelle il dénonçait le commandant Esterhazy comme le véritable traître

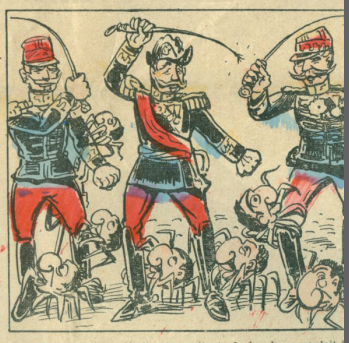

Mais Esterhazy n'était qu'un prétexte. La bande en voulait à notre armée et à ses chefs, et la vermine juive se colla à la peau de nos généraux, peu habitués à combattre des ennemis de cette espèce.

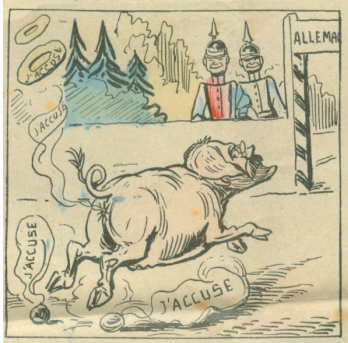

Zola, l'immonde pornographe, dont le père, officier payeur à la Légion étrangère, mangea jadis la grenouille, se mit naturellement de la partie. Condamné par le Jury pour outrage à l'armée, il fila à l'étranger pour éviter de faire un an de prison.

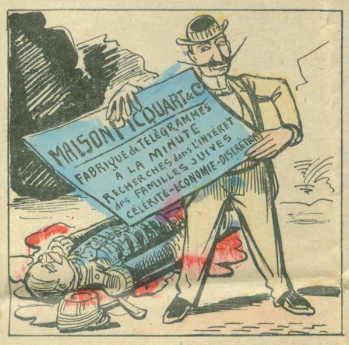

Un autre meneur fut l'ex-colonel Picquart, l'homme au *petit bleu*, qui devrait être depuis longtemps au bagne. C'est pour avoir essayé de déjouer ses abominables intrigues que l'infortuné colonel Henry a fini par être acculé au suicide.

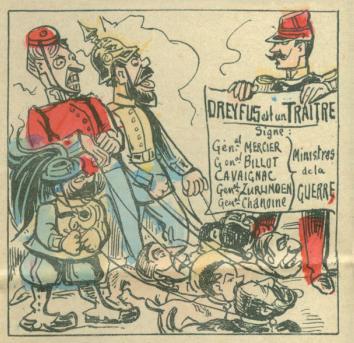

Tous les ennemis de la France ont marché la main dans la main avec les amis de Dreyfus. Les espions Schwartzkoppen et Panizzardi, toute l'Allemagne, toute l'Angleterre, toute l'Italie, n'ont cessé de prêcher la revision.

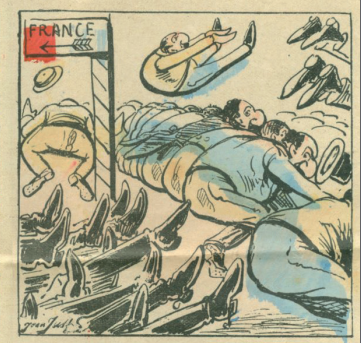

Les Français doivent comprendre par cette effroyable aventure que les Juifs sont des êtres insociables et éminemment dangereux pour les pays qui leur ont donné l'hospitalité. La seule existence qui leur convienne est celle de leur ancêtre Isaac Laquedem, le *Juif errant*.

La Complainte de l'Île du Diable

Air de *FUALDÈS*

II

Au lieu de vend' des lorgnettes
Comm' ses pareils font encor,
Dreyfus, à l'État-Major,
Faisait de riches emplettes
De papiers qu'argent comptant
L'ui payaient les Allemands.

III

Mais, on constata des fuites;
On eut vit' la conviction
D'un crim' de haut' trahison
Qu'avait commis l'hypocrite;
Et Dreyfus, nouveau Judas,
Fut pris dans son mauvais cas.

IV

Tout couvert de cette fange,
Par vingt témoins accusé,
Il ne peut pas s'excuser,
Malgré que ça le... Demange;
Au bagne à perpétuité
Il ira s'faire sa santé!

V

Ça méritait mêm' douz' balles, —
Mais parait qu'on n' fusill' pas,
Quand c'est pas des pauv' soldats; —
Lui, l' Juif, crie à la cabale;
Il gueul' : « Je suis innocent,
« Vous verrez ça dans trois ans! »

VI

Tout d' mêm' le remords le hante,
Au capt'ain' Lebrun-Renaud,
Il dit : « Je souffre mill' maux,
« Pourtant j'ai pas l'âm' méchante;
« Je n'ai trahi qu'à demi,
« Pour mieux tromper l'ennemi... »

VII

Le ourbe! Enfin, on l'embarque
Pour les îles du Salut;
Fallait voir de quel salut
Les Juifs accueillir'nt la barque;
Ils criaient : « O grand martyr!
« Nous te ferons revenir! »

VIII

Trois ans après eut un songe
L' sénateur Scheurer-Kestner,
Un ange, sans en avoir l'air,
Lui dit : « C'est pas un mensonge:
« J'affirme subséquemment
« Que Dreyfus est innocent! »

IX

Plusieurs hommes politiques
Qui revenaient d' Panama,
Vinrent à passer par là;
Ils entrent dans la boutique,
En disant : « Noble Scheurer,
« Il faudrait nous éclairer! »

X

Tout aussitôt, d'vant ces hommes,
La Vérité-z-apparaît;
De la Lumière elle avait
Pour de formidables sommes;
Aussi, fur'nt-ils convaincus
De l'innocenc' de Dreyfus...

XI

Là-d'sus — voyez l'impudence! —
Le frère du chenapan
Ecrit, sans perdre un instant,
Un' lettre plein' d'insolence,
Pour dénoncer — disait-il' —
L' commandant Esterhazy.

XII

Bientôt — où's qu'est ma cravache? —
Braillant ainsi que des veaux,
Après tous nos généraux,
L'infecte bande s'attache...
Pour décoller ces youddis,
I' faudrait de l'oseuf gris

XIII

Zola, ce grand pornographe,
Fils d'un officier voleur,
Accuse — oh! là là, malheur! —
Par lettres, par télégraphe;
Puis, vers ses amis all'mands,
Comme un zèbre, il f... le camp!

XIV

Un des chefs de la campagne,
Fut Picquart, un beau mossieu,
Voué dès l'enfance au *p'tit bleu*,
Et voué maintenant au bagne;
C'est bien grâce à ce bandit
Qu'est mort le pauvre Henry!

XV

Les enn'mis de la patrie
Ont profité d' l'occasion
Pour prêcher la revision
Avec violence et furie;
Français, ouvrez donc les yeux,
Écoutez leurs cris odieux!

XVI

MORALITÉ

La moral' de cette affaire,
C'est qu' les Juifs sont des lascars
Qui n' s'acclimatent null' part,
Et qu'il faut — la chose est claire —
Renvoyer ces Laquedem
Bien vite à Jérusalem!

Imp. MILLOT, 125, rue Montmartre, Paris.

Histoire d'un traître, fin 1898 en réponse à la précédente.

Pendant la visite

10 Au premier étage du musée sont expliquées les différentes stratégies, dreyfusardes et antidreyfusardes.

- Quelles en sont les différences ?
- En quoi illustrent-elles ce que le philosophe Pascal expliquait quand il notait la différence entre persuader et convaincre . Qui veut persuader ? Qui veut convaincre ?
- En quoi ces stratégies sont-elles pertinentes pour arriver à ce résultat ?
- En quoi la chanson est-elle un vecteur efficace pour faire passer des idées ?
- Pourquoi principalement les antidreyfusards y eurent-ils recours ?

11 Voici deux images présentées au premier étage du musée.

- Quelles en sont les différences ?
- Comment est exprimé le point de vue dreyfusard ? Le point de vue antidreyfusard ?
- Observer les titres de ces deux journaux. Comment symbolisent-ils le combat entre les deux camps et le rapport de force ?

PSST...!

Images par FORAIN CARAN D'ACHE

PARAISSANT LE SAMEDI

N° 3 — 19 Février 1898. — Le NUMÉRO : 10 centimes. — BUREAUX 10, rue Garancière, Paris.

Cedant arma togæ

(Impression d'audience)

Et on supporte ça !

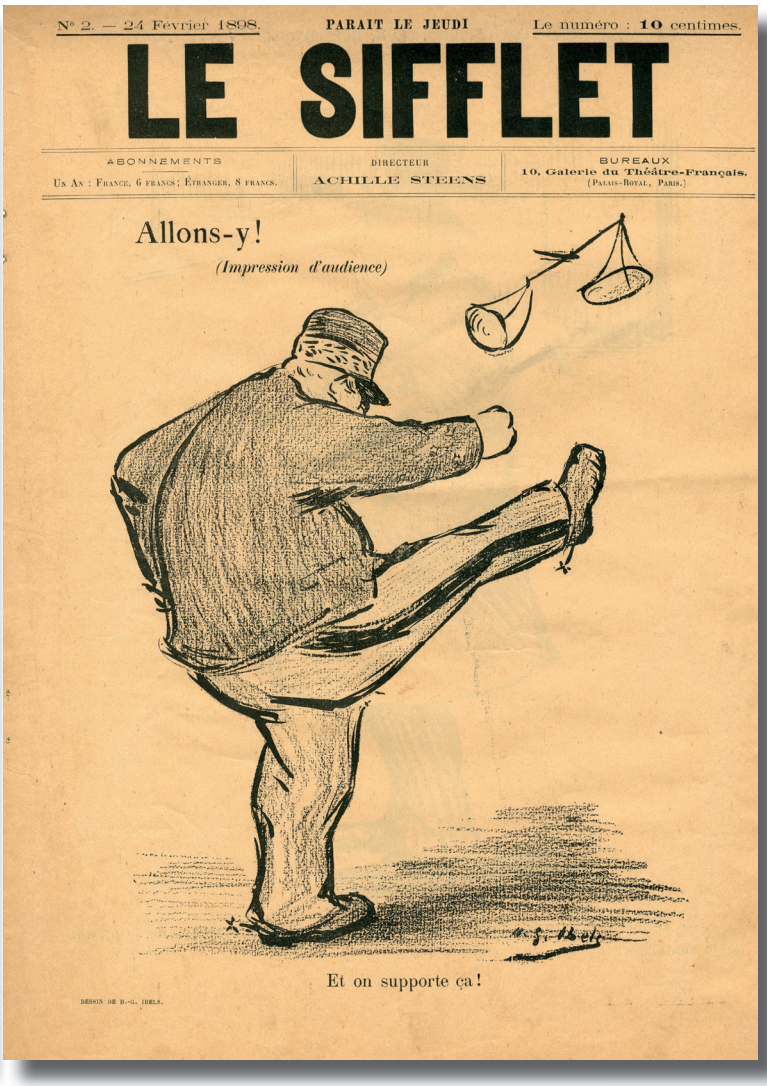
N° 2. — 24 Février 1898. — PARAIT LE JEUDI — Le numéro : 10 centimes.

LE SIFFLET

ABONNEMENTS — Un An : France, 6 francs ; Étranger, 8 francs. — DIRECTEUR ACHILLE STEENS — BUREAUX 10, Galerie du Théâtre-Français. (Palais-Royal, Paris.)

Allons-y !

(Impression d'audience)

Et on supporte ça !

Avant la visite

12 Voici une image tirée de la presse néerlandaise, (« De Fransche Reggering en net Hof van Cassatie [Le gouvernement français et la Cour de cassation] »), *De Amsterdammer, Weekblad voor Nederland* (Amsterdam), 5 février 1899 (légende : « Toi qui déranges, descend dans l'abîme et disparais. ».

- Qui sont ces deux femmes ?
- Qu'a voulu dire l'auteur, évoquant ainsi la loi qui dessaisit la Chambre criminelle de la Cour de cassation (voir introduction) ?

13 Voici une autre image tirée de la presse néerlandaise. « Briser l'épée de la justice » / « Grâce pour Dreyfus… pas pour le Droit. » Ce dessin a été publié dans le *Weekblad voor Nederland* [Pays-Bas] le 24 septembre 1899, après la grâce de Dreyfus.

- Pourquoi, pour parler de la grâce, le dessinateur reprend-il l'image de la dégradation ?
- Qui est la femme qui est dégradée ? Qui est celle sur le cheval ? Qu'a voulu exprimer ici le dessinateur ?
- En quoi ce dessin développe-t-il la même idée que le dessin précédent ?
- Quelle image est ici donnée de la France ?

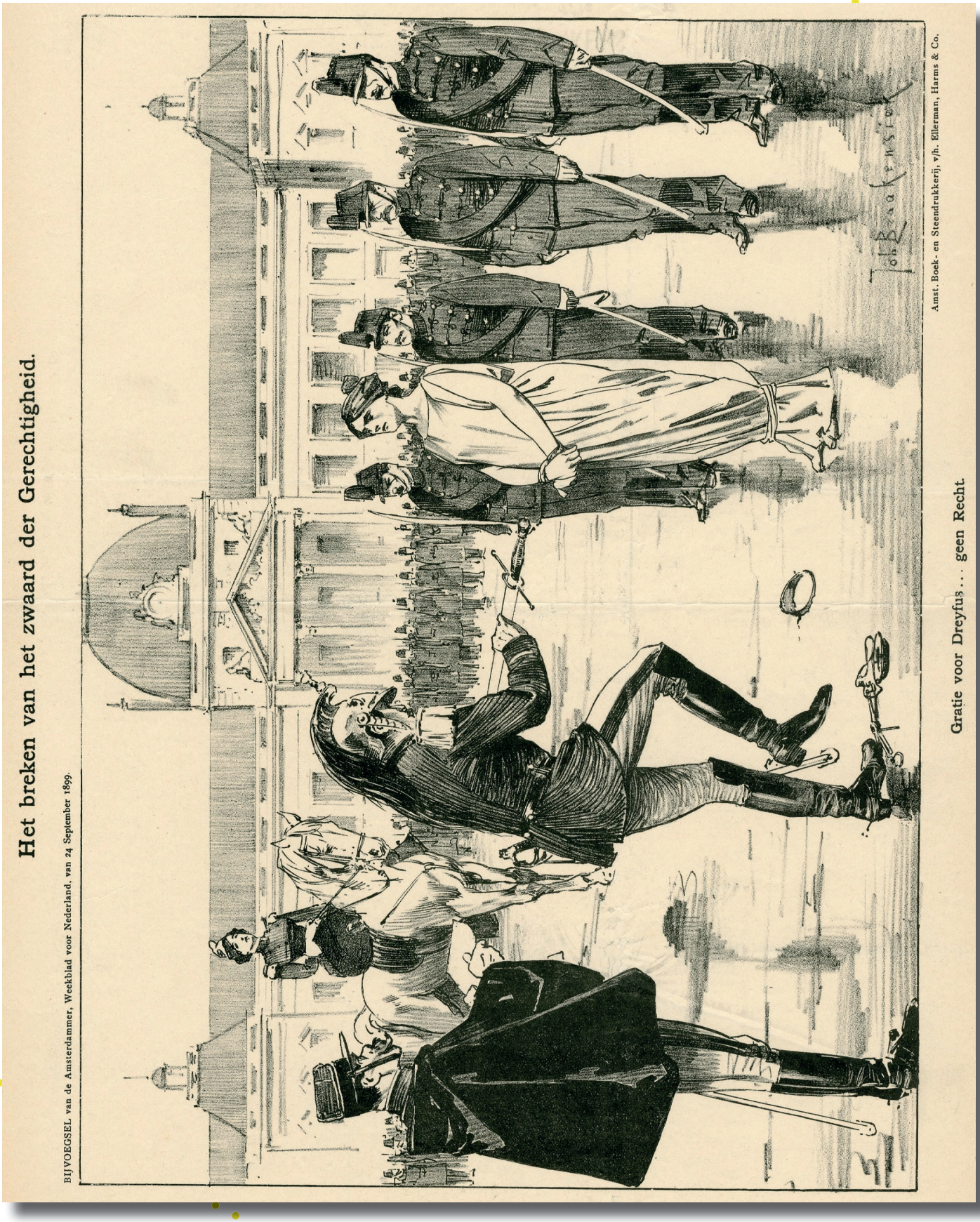

14 Avant même l'amnistie, après le jugement de Rennes et la seconde condamnation de Dreyfus, pour beaucoup, l'Affaire est terminée… ou devrait l'être. C'est ce que nous dit le dessin à la suite, première page du supplément illustré du *Petit Journal*.

- Comment ce désir y est-il exprimé ?
- Que représentent les deux personnages ?
- Que représente la femme debout, ceinte d'une écharpe ?
- Que représente la scène derrière elle ? Quelle est sa signification ?

Supplément illustré du *Petit Journal*, 24 septembre 1899.

ZOLA
MUSÉE
DREYFUS
MAISON
ZOLA
DREYFUS